

Newsletter

de l'Association Charles Gide

Été 2025*

L'édito

La newsletter de l'Association Charles Gide est consacrée à la vie interne de l'Association. Elle sert notamment de lien entre le Conseil d'Administration (CA) et les adhérent.e.s. Elle **permet à tous les adhérent.e.s de suivre les derniers développements au sein de l'Association, les actualités et les décisions.**

Depuis la dernière Assemblée générale de Bordeaux (2024), un nouveau conseil d'administration de l'Association s'est mis à l'œuvre sur divers

chantiers – certains initiés depuis plusieurs années, certains nouveaux.

Dans ce numéro, nous vous annonçons **le prochain colloque de l'Association**, qui se tiendra à **Vannes en 2026, les 2, 3 et 4 juillet.**

Nous vous diffusons également le second appel à candidatures pour la **Bourse de recherche de l'Association Charles Gide**, accompagné d'un compte rendu des résultats du premier appel.

De même, nous vous informons dans les pages suivantes des résultats du premier appel à candidatures à la **subvention à événements scientifiques.**

Enfin, **votre adhésion évolue** : alors que l'Association **a dépassé en juin les 100 adhésions (un record sur les dix dernières années)**, le système d'adhésion évolue vers un fonctionnement en année civile.

* Rédaction : Francesco Sergi, Virginie Gouverneur, François Allisson, Antoine Missemmer, Lucy Brillant, Cléo Chassonnery-Zaïgouche, Aurélien Saïdi.

21^{ème} colloque de l'Association Charles Gide

2-4 juillet 2026

Vannes, Université de Bretagne Sud

A vos agendas : le prochain colloque de l'Association Charles Gide se tiendra l'année prochaine, du 2 au 4 juillet. Une destination inédite dans l'histoire de l'Association : Vannes.

Le CA de l'Association remercie déjà chaleureusement les deux animateurs du comité d'organisation local, Sandrine Leloup et Emmanuel Carré.

Le thème du colloque, ainsi que l'appel à communications, vous seront communiqués très bientôt (à l'automne).

La bourse de recherche de l'Association Charles Gide

La bourse de recherche

Annoncée lors de l'Assemblée générale de l'Association du 20 juin 2024, la bourse de recherche de l'Association Charles Gide a pour objectif de renforcer le soutien de l'Association à l'étude de la pensée économique francophone. Cette bourse de recherche, d'un montant maximal de 3000 euros, sera attribuée annuellement (jusqu'en 2029).

La bourse de recherche Charles Gide s'adresse à l'ensemble de la communauté de recherche en histoire de la pensée, philosophie et épistémologie économique, sans distinction de statuts, d'affiliation ou de localisation géographique.

Les doctorant(e)s et les jeunes chercheurs et chercheuses non-titulaires sont éligibles à la bourse de recherche et sont encouragé(e)s à y postuler.

Compte rendu de l'appel à candidature 2024 (1^{ère} édition)

5 projets de recherche ont été soumis à candidature, dont 4 respectant les critères d'éligibilité précisés dans l'appel (notamment, le fait d'avoir pour thématique de recherche un sujet lié à la pensée économique francophone).

Les 4 projets retenus pour évaluation ont été ensuite examinés par deux rapporteurs (un rapporteur interne au CA et un rapporteur externe). Sur la base de ces rapports et d'une discussion collective, le CA s'est ensuite prononcé pour attribuer deux financements (chacun d'un montant de 1500 euros) aux deux projets suivants :

- **Matéo Teixeira**, pour le projet intitulé : « Aux origines des opérations d'échange des billets français et belges (1941-1945) » ;
- **Dorian Jullien**, pour le projet intitulé : « L'économie comportementale en France ».

Bourse de recherche :

Appel à candidatures 2025 (2^{ème} édition)**1. Domaines de recherche visés**

La bourse de recherche de l'Association Charles Gide finance des projets de recherche portant sur l'étude de la pensée économique et philosophique francophone (c'est-à-dire produite originellement en langue française). Les domaines de recherche éligibles sont : l'histoire de la pensée économique, la philosophie économique, l'épistémologie et la méthodologie de l'économie.

2. Candidatures éligibles

Les projets de recherche peuvent être individuels ou collectifs.

Il n'y a pas de limite d'âge ou de statut particulier pour postuler : les candidatures des doctorant.e.s et des jeunes chercheur.euse.s non titulaires sont les bienvenues, ainsi que les candidatures des chercheur.euse.s en poste dans une université située en dehors de France, y compris dans un pays non francophone.

Le ou la candidat.e (pour les projets individuels) ou le ou la porteur.euse du projet (pour les projets collectifs)

doit être adhérent.e de l'Association, à jour de cotisation au moment de la soumission de sa candidature.

3. Résultats attendus (livrables)

- Collecte de sources (archives personnelles, institutionnelles, histoires orales, ...).
- Construction de bases de données.
- Nouvelle édition critique d'ouvrages anciens (inédits ou bien dans une nouvelle édition ou traduction).
- Journées d'études (avec publications collective envisagée)
- Autres initiatives utiles à l'animation et à la diffusion de la recherche, à destination de la communauté des adhérents de l'Association : ateliers de formation divers (médiat et vulgarisation, formation des doctorants, ateliers d'écriture, ...)
- Les candidat.e.s s'engagent à produire également au moins l'un des trois livrables suivants :
 - un article de vulgarisation dans l'un supports des partenaires de

l'Association (*L'économie politique, La vie des idées, The Conversation*) ;

- l'organisation d'une session « Gide » lors d'une conférence, en particulier des partenaires historiques de l'Association (AFEP, AFSE, STOREP, ...)
- la présentation des résultats du projet lors du colloque Gide.

4. Dépenses éligibles et montant de la bourse de recherche

La bourse de recherche pourra financer : les frais d'organisation d'événements, les frais de mission (transports, hébergement, séjours de recherche ou séjour en archives) et l'achat de matériel.

D'autres dépenses éventuelles, de diverse nature, pourraient être considérées comme éligibles, en fonction du projet. Les salaires, rémunérations et autres traitements ne constituent en aucun cas des dépenses éligibles. Les prestations de services sont autorisées (par

exemple, coût de la numérisation d'archives à distance).

Concernant les frais relatifs à l'organisation d'événements scientifiques, il est rappelé aux candidat.e.s que l'Association lance annuellement un autre appel pour la subvention d'événements. L'appel pour les bourses de recherche vise ici des projets plus ambitieux que le seul soutien à l'organisation d'un événement.

Le montant *maximal* de la bourse de recherche attribuée à un projet candidat est de **3000 euros**.

5. Procédure de candidature

Le dossier de candidature doit se composer comme suit :

- un budget prévisionnel, précisant le cas échéant d'autres sources de financement ;
- un CV du/de la porteur/porteuse du projet. Tous les documents doivent être rédigés en français.

L'ensemble des documents, réunis dans un seul fichier en PDF, doit être transmis **avant le 3 novembre 2025 (08h00) au secrétaire de l'Association :**
virginie.gouverneur@uha.fr,
 copie à asso.gide@gmail.com

6. Critères de sélection

Le bureau de l'Association désigne deux rapporteur(e)s pour chaque projet de recherche. Les rapporteur(e)s sont choisi(e)s en fonction du thème du projet. Ils/elles peuvent être externes au CA de l'Association. Le choix des rapporteur(e)s doit prendre en compte d'éventuels conflits d'intérêts (même laboratoire, lien de direction de thèse, co-publication, ...). Les rapporteur(e)s produisent une évaluation de la qualité scientifique des projets, en particularité par

rapport à l'originalité de leur objet de recherche et à la pertinence de leur contribution.

Le CA de l'Association statue (à la majorité) sur le(s) lauréat(e)(s) de la bourse, sur la base des rapports et d'éventuelles autres considérations, notamment l'apport à la communauté et la faisabilité de chaque projet.

L'Association se réserve le droit de ne pas attribuer de financement si aucun projet n'est jugé satisfaisant ou abouti. L'Association se réserve le droit d'attribuer des fonds à plusieurs projets.

Les lauréat(e)s seront notifié(e)s de la décision au plus tard en mars 2026 (pour un démarrage des projets dans les 12 mois suivants). Toute information utile à l'amélioration des projets non-retenus sera transmise aux autres candidat.e.s.

Subvention à événements scientifiques

L'Association Charles Gide se propose désormais d'apporter régulièrement un soutien financier à l'organisation de vos événements scientifiques (colloques, journées d'étude et séminaires) dont les thématiques relèvent du périmètre de l'Association (histoire de la pensée économique, philosophie économique, épistémologie de l'économie).

Le montant maximum attribué par événement est de 500 euros. Cette bourse est donc conçue comme un complément à d'autres sources de financement.

Seul.e.s les adhérent.e.s de l'Association (à jour de cotisations) sont éligibles à cette subvention.

Evènements scientifiques soutenus en 2025-2026

Suite à l'appel à subvention à évènements scientifiques, le CA de l'Association, réuni le 11 juin 2025, a décidé d'apporter son soutien financier à 5 projets candidats :

- Workshop « The Untold Stories Behind Financial Crises (1825-2025) : Plurality of Causes and Multidimensional Consequences », 11-12 décembre 2025, Université Lumière Lyon 2 ;
- Colloque « Pierre Bourdieu et l'économie », 6-7 novembre 2025, Université de Franche-Comté ;
- Colloque de rentrée Master 2 Economie et Sciences Humaines – Réseau REhPERE, 8-9 septembre 2025, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- ESHET Summer School in History of Economic Thought, Economic Philosophy, and Economic History, 1-5 septembre 2025, Università Roma Tor Vergata ;
- Journées d'étude « La pensée monétaire française au 20^e siècle, printemps 2026, Université Lumière Lyon 2.

Votre adhésion évolue

Le système d'adhésion à l'Association évolue : actuellement conçu pour une adhésion « de date à date », il évolue à partir de janvier 2026 vers un système en année civile.

Le nouveau système s'aligne sur la pratique de la majorité des autres sociétés savantes de notre champ. Il améliore la lisibilité de la durée de votre adhésion et il facilite les campagne d'adhésion et de réadhésion.

Jusqu'à présent, en adhérent, par exemple, au 1^{er} juin 2024 pour 3 ans, l'adhésion se poursuivait jusqu'au 1^{er} juin 2027. Désormais, en adhérent pour 3 ans, par exemple, au 1^{er} juin 2026, l'adhésion ne sera valide que jusqu'au 31 décembre 2028.

Les adhésions en cours ne sont pas concernées par ce nouveau système, qui s'applique seulement aux nouvelles adhésions qui seront effectuées en 2026.

La grille de cotisation reste inchangée.

L'Association Charles Gide à vos côtés !

Évènements scientifiques, appels à communications, parutions, ... : l'Association Charles Gide diffuse toutes vos initiatives au quotidien !

L'Association relaie toutes les initiatives et annonces de ses membres, 365 jours par an !

N'hésitez pas à **diffuser directement vos annonces via la liste mail de l'Association** (qui regroupe environ 400 abonné.e.s) :

asso-gide@groupe.renater.fr

Pour recevoir et envoyer des messages sur notre liste, vous pouvez **vous abonner en cliquant [ici](#)**.

Les ouvrages publiés par les adhérent.e.s, ainsi que leurs interventions dans les médias, sont recensés et mis à l'honneur sur **le site de l'Association**.

Veillez noter que l'Association a quitté la plateforme X (anciennement Twitter), suite à une décision du CA d'octobre 2024.

Un sondage pour mieux connaître vos besoins

Via un sondage, le CA de l'Association souhaite mieux connaître les besoins et les envies des adhérents : comment l'Association peut-elle se rendre davantage utile à ses membres ?

Le sondage couvre notamment deux questions : d'une part, le rôle que, selon vous, l'Association devrait jouer pour faciliter la visibilité publique (via différents médias) des adhérent.e.s et de leurs travaux ; d'autre part, comment l'Association pourrait être à l'initiative pour former ses adhérent.e.s à la vulgarisation scientifique ou à d'autres aspects des métiers de la recherche et de l'enseignement.

Vous pouvez donner votre avis directement ici :

<https://framaforms.org/enquete-aupres-des-membres-de-lassociation-gide-1751127254>

N'oubliez pas de répondre au sondage : chaque avis compte !

Le CA de l'Association

Bureau

Président : François ALLISSON

Vice-présidents : Cléo CHASSONNERY-ZAIGOUCHE et Francesco SERGI

Secrétaire générale :
Virginie GOUVERNEUR

Secrétaire adjoint : Aurélien SAIDI

Trésorier : Antoine MISSEMER

Trésorière adjointe : Lucy BRILLANT

Autres membres du CA

Alexandre CHIRAT, Véronique DUTRAIVE, Judith FAVEREAU, Raphaël FEVRE, Aurélien GOUTSMEDT, Thomas MUELLER, Camila OROZCO-ESPINEL, Romain PLASSARD, Matthieu RENAULT, Alexandre TRUC

Elections 2026

Sièges à pourvoir en 2026 : 7

Un appel à candidature pour le renouvellement partiel du CA sera diffusé début 2026. L'élection des nouveaux membres du CA aura lieu en juin 2026.